

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5307>



2016-2017

Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 16 mars 2017

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Comité Technique Spécial Départemental (CTSD-21) -



Publication date: lundi 20 mars 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Madame l'Inspectrice d'académie,

Ce CTSD consacré au second degré, le dernier avant les élections présidentielles, est l'occasion de dresser le bilan de l'actuel quinquennat en matière d'éducation. Force est de constater que les promesses de priorité à l'école n'ont pas été tenues et que les conditions d'enseignement, loin de s'être améliorées, ont continué à se dégrader.

La réforme du collège, source de désorganisation, d'inégalités accrues et d'appauvrissement de l'enseignement disciplinaire, massivement rejetée par nos collègues, a été imposée avec mépris aux personnels et aux organisations syndicales qui les représentent majoritairement et que la ministre n'a daigné ni écouter ni recevoir.

La réforme de nos statuts aggrave les conditions de travail, notamment en rendant légaux les compléments de service, dont le nombre explose.

Quant à la revalorisation de nos salaires attendue par tous, elle n'a pas eu lieu puisque le gel du point d'indice s'est poursuivi jusqu'à cette année et que les récentes mesures ne compensent en aucun cas les pertes accumulées depuis trois décennies. Et que dire du prétendu « bug » sur la paie de janvier ? Sans parler du miroir aux alouettes de la classe exceptionnelle, que seule une infime minorité pourra atteindre. Les enseignants ont rarement eu le sentiment d'avoir été traités de manière aussi cavalière.

Ils sont par ailleurs inquiets de la refonte de leur évaluation professionnelle, dont la circulaire de rentrée dit que « *l'objectif est d'en faire un véritable outil de politique de ressources humaines* », et « *de plus et mieux faire participer [...] dans le second degré, les personnels de direction au pilotage pédagogique, à la formation continue, au suivi et au conseil individuels et/ou collectifs ainsi qu'à l'accompagnement des personnels enseignants dans le cadre de leur exercice et de leur parcours professionnels.* » A juste titre, ils redoutent une remise en cause de leur liberté pédagogique.

Quant aux problèmes de remplacement, c'est par la création massive des postes nécessaires et une réelle revalorisation de nos métiers qu'on peut les résoudre, et non par des projets de réactivation de la circulaire de Robien, qui ne feraient encore qu'alourdir la charge de travail.

La préparation de la rentrée prochaine ne se passe pas bien. Si l'an passé, les enseignants avaient un avis très critique sur la réforme des collèges d'un point de vue pédagogique, ils comprennent cette année que, loin d'améliorer les situations déjà tendues dans les collèges, elle les dégrade de façon criante. Ne parlez pas de la réforme aux professeurs d'allemand, d'italien ou d'espagnol par exemple !

Les enseignants comprennent que l'autonomie tant vantée à tous les niveaux n'est qu'un leurre, un moyen bien pratique pour l'institution de déplacer les responsabilités – surtout les échecs – au niveau local. La souffrance, l'impression d'être dans l'incapacité de faire bien son métier est de plus en plus présente dans les têtes des collègues qui ne supportent plus les réunions qui se multiplient et n'aboutissent à rien, en tous cas pas à les aider à faire mieux leur métier, à se sentir bien et utiles dans leurs classes.

Cette année, les collègues ont beaucoup donné : pour mettre en place les nouveaux programmes - tous à la fois la même année -, pour faire tourner comme ils peuvent l'AP et les EPI, pour comprendre ce qu'il faut remplir dans les bulletins périodiques, sans parler de la nébuleuse des validations de cycle et du fameux LSU ou des correctifs du nouveau DNB, par exemple, pour l'épreuve de Français qui montrent bien à quel point cette réforme souffre d'une précipitation qui nuit tout aussi bien aux enseignants qu'aux élèves !

Et ils constatent qu'en remerciement, ils devront faire face l'an prochain à des classes encore et toujours plus chargées, qu'il faut encore davantage quémander des heures pour faire aboutir un projet. Avec les dotations allouées, on ne peut pas avoir des effectifs réduits en AP, en EPI, en LV, en sciences... Il faut faire un choix, sur

quelle base ? Pourquoi ? C'est un choix très contraint par le manque de moyens... Dans tous les conseils pédagogiques et les CA, il n'a été question que d'économies d'heures, de partage de quelques demi-heures entre disciplines dans une ambiance parfois électrique, bien loin des vrais choix pédagogiques que défend la FSU.

Les effectifs en collège sont prévus globalement en baisse pour la rentrée prochaine. Une occasion rêvée pour améliorer les conditions d'enseignement dans le département. Et non, la logique comptable suit son cours, implacable. Moins d'élèves donc des heures qu'on peut économiser, ce qui se traduit par des suppressions de postes et un nombre de compléments de services qui explose. Comment les collègues peuvent-ils dans ces conditions s'investir dans leur établissement, comment faire sereinement son métier lorsqu'il faut gérer 2 ou 3 établissements (des emplois du temps plus ou moins compatibles, les trajets et la fatigue qui en découle, des modes de fonctionnements différents, etc.) ? Voire avec la réforme du collège, des progressions de cycles différentes, des grilles d'évaluation par compétences différentes...

La prochaine rentrée ne représente donc pour les personnels aucune réelle amélioration par rapport à l'an dernier. Nous reviendrons bien sûr au cours de ce CTSD dans le détail sur le cas de chaque collège mais nous tenons à souligner les faits suivants : nous avons dénombré 17 fermetures de postes, dont 5 mesures de carte scolaire, et 19 ouvertures.

Le solde est certes positif de 2 cette année, mais l'hémorragie se poursuit pour certaines disciplines déjà sinistrées l'an dernier, notamment les Lettres avec encore 6 suppressions (4 en Lettres Modernes et 2 en Lettres Classiques, auxquelles il faut ajouter 1 suppression de poste de PEGC Lettres, contre 2 ouvertures seulement en Lettres Modernes). Que vont devenir en particulier les 6 collègues de lettres classiques entrant dans l'académie alors qu'il y a 7 fermetures de postes dont 2 en Côte d'Or dans cette discipline ?

Quant aux créations, nous pouvons établir hélas le même constat qu'en mars 2016 : les 3/4 (14 sur 19) sont des postes fractionnés, avec des compléments de service. Nous avons compté 150 CSD et 71 déficits non pourvus. Le saucissonnage des postes, qui constitue une dégradation très importante des conditions de vie et de travail des personnels concernés, et que nous ne cessons de dénoncer depuis plusieurs années, se poursuit et s'accroît. Ils n'en peuvent plus de ne pas avoir un poste complet dans leur établissement et d'être ballottés d'un établissement à l'autre pour effectuer des compléments susceptibles en plus de changer de localisation chaque année du fait de cette gestion à l'heure près.

Par ailleurs, les critères présidant à la création ou la suppression des postes apparaissent toujours aussi obscurs. On voit de gros « déficits » sans créations de postes, alors que des créations ont lieu pour des déficits moins importants. Pourquoi une fermeture et 0 ouverture en physique-chimie dans notre département alors qu'il y a plusieurs gros déficits non pourvus dans cette discipline ?

Nous constatons aussi que des postes fermés l'an dernier sont réouverts cette année dans la même discipline (allemand aux Lentillères, SVT à Echenon, Lettres modernes à Laignes), ou inversement la fermeture du poste d'EPS ouvert en 2016 à Beaune Monge. Où est la logique d'un tel état de fait ?

Nous demandons expressément des critères transparents pour les ouvertures et fermetures de postes.

Nous tenons aussi à dénoncer le satisfecit que s'attribue la ministre de l'Education Nationale au sujet de l'Education dite prioritaire. Les moyens attribués au collège d'Echenon sont notoirement insuffisants au regard des effectifs prévus. Que comptez-vous faire pour tenir compte de la situation très défavorisée de ce collège (et des promesses qui avaient été faites au moment de sa sortie de l'éducation prioritaire) afin d'abonder dès maintenant la dotation de cet établissement de sorte qu'elle corresponde à la hausse substantielle de ses effectifs ? Quant au collège de Montbard, qui lui est resté en REP, il fait l'objet cette année de 2 mesures de carte scolaire, après plusieurs fermetures ces dernières années. Est-ce cela le « *soutien renouvelé aux élèves, aux établissements et aux territoires les plus fragiles* » dont se targue la ministre dans la circulaire de rentrée ?

Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 16 mars 2017

La FSU ne peut se satisfaire de cette préparation de la rentrée 2017, elle dénonce tout à la fois l'opacité de la gestion des postes et la dégradation continue des conditions de travail des personnels. L'Education Nationale continue d'être victime de la politique d'austérité tout comme l'ensemble des services publics, austérité qui est la source du morcellement des postes induisant des risques psycho-sociaux accrus. La FSU exige que les personnels soient traités avec davantage de considération et que les situations difficiles qui apparaissent dans ces documents soient revues.